



# LA VIGIE

## Journal de démocratie sociale DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



### ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00  
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

### Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

### INSERTIONS

Une à six lignes . . . . . 3 fr. 00  
Réclames . . . . . 0 fr. 50  
Faits divers . . . . . 1 fr. 00

## La boëtte

La question de la boëtte est plus que jamais à l'ordre du jour, elle est certes intéressante au plus haut point, la Vigie en a déjà parlé et j'y reviens aujourd'hui, car il faut absolument que les personnes qui peuvent nous être utiles, soient renseignées d'une façon certaine sur ce qu'il convient de tenter pour remédier à la pénurie de boëtte, dont la conséquence sera avant peu la ruine complète de la Colonie.

C'est le hareng qui a fait le plus défaut depuis l'application du Bait Bill.

Pour y suppléer on a pêché avec le bulot et avec l'encornet salé.

Le bulot est un appât excellent car il est pêché et mis tout frais sur les hameçons ; mais pour notre armement local il est peu pratique.

En effet, il faut d'abord avoir tout un attirail de casiers, orins, ancrés etc. etc., puis la place est restreinte sur les goëlettes ; ensuite pour pêcher les bulots il faut ou faire les frais de deux hommes de plus, ou distraire un doris chargé spécialement de cette pêche. Enfin les goëlettes ont un temps limité à passer sur les bancs ; or presque toujours on ne trouve pas de morue où il y a des bulots, ce qui fait encore perdre plus de temps.

Les grands navires qui passent toute la campagne sur le banc peuvent sacrifier quelques journées à pêcher des bulots, leurs capitaines savent qu'ils n'ont pas besoin d'aller à St-Pierre.

Il n'en est pas de même des goëlettes, ainsi que je viens de l'expliquer.

Pour toutes ces raisons l'armement local

a presque délaissé la pêche du bulot.

L'encornet salé ne donne en général que des résultats très médiocres, du reste depuis plusieurs années ce poisson est si rare qu'on ne peut s'en procurer que de faibles quantités.

Il a donc fallu se rabattre sur le hareng frais de la Nouvelle Ecosse, des îles de la Madeleine et de Terre-Neuve (ancienne côte des traités)

*La encore il y a de sérieux inconvénients D'abord le danger des glaces, on risque d'y rester pris fort longtemps, plusieurs goëlettes s'y sont déjà perdues et si l'on a pas eu à déplorer des pertes d'hommes c'est bien par le plus grand hasard.*

Le hareng se fait aussi souvent attendre et il n'est pas rare de voir une goëlette perdre 15 ou 20 jours avant d'arriver à se boëtter.

Cette année à Sydney le hareng a été peu abondant et par suite du grand nombre de bateaux qui se sont trouvés ensemble, on l'a payé jusqu'à trois et quatre dollars le baril, c'est trop cher assurément.

Je ne parlerai que pour mémoire du capelan, fort heureusement pour nous, ce petit poisson est presque toujours abondant sur les côtes de Langlade et de Miquelon.

Quant à l'encornet, c'est de sa disparition presque complète depuis plusieurs années que vient tout le mal. On s'était habitué à le trouver en abondance sur les bancs et à St-Pierre, et si la première pêche, par le défaut du hareng, était très souvent mauvaise ou médiocre, on était presque sûr de sauver sa campagne.

Maintenant que cet appât manque on se trouve désarmé, la pêche est mauvaise et

on se dit : Comment faire ?

Le remède est tout trouvé, il s'agit d'avoir un établissement frigorifique pour y conserver la boëtte, hareng ou encornet que je vais indiquer le moyen de se procurer.

Il résulte de renseignements indiscutables pris aux meilleures sources, que très souvent dans le courant de l'année les abords de l'île de St-Pierre sont fréquentés par les innombrables bancs de hareng qui se rendent dans la Baie de Fortune, cela est tout naturel, St-Pierre se trouvant à l'entrée de cette vaste baie ; les petits pêcheurs en prennent très souvent dans leurs filets. Or, on ne s'est jamais occupé de faire cette pêche. Je prétends qu'avec un certain nombre de trappes à hareng et avec des filets on réussirait à prendre beaucoup de hareng, que l'on livrerait sur place aux pêcheurs quand il y en aurait, ou à défaut que l'on mettrait en réserve dans le frigorifique.

Il serait nécessaire d'avoir au moins une goëlette spécialement armée pour desservir les trappes et les filets.

Mais pour réaliser ce que je viens d'exposer il faut avoir un établissement frigorifique, et contrairement à ce que prétend le « Réveil St-Pierrais », il faut d'abord avoir la cage afin d'y mettre les oiseaux, ou plutôt les poissons pêchés.

Il est en effet inadmissible que l'on aille faire de grands frais d'achats de trappes et de filets, armement de bateau et entretien d'équipage, pour aller pêcher du hareng ou de l'encornet dont la plupart du temps on ne saurait que faire.

Un autre moyen de se procurer du hareng est tout simplement de louer un des

nombreux petits vapeurs frigorifiques que l'on trouve aux Etats Unis et qui servent au transport du poisson frais. On envoie ce vapeur faire un ou deux voyages à la Barre des Iles où nous avons toujours le droit de pêcher et de retour à St-Pierre, on emmagasine le chargement.

L'encornet se prend généralement à la turlutte. Aux Etats Unis on le prend également avec des seines.

Qui empêche d'en faire autant ici ; je sais bien qu'il est très rare depuis plusieurs années mais enfin, rien ne porte à croire que cet appât ait déserté nos parages pour toujours.

Lorsqu'il y aura de l'encornet à prendre les petits pêcheurs, les hommes, les femmes, les enfants pourront trouver à le vendre alors qu'auparavant après avoir passé une nuit entière dehors on ne trouvait souvent personne qui en voulût.

Cela ferait revivre cette industrie et jetterait de l'argent comptant dans le pays.

Les petits pêcheurs eux mêmes ne seraient pas sans bénéficier de l'établissement frigorifique.

On sait que l'encornet est capricieux, il y en a pendant quelques heures à profusion puis il disparaît souvent pour plusieurs jours.

Or quand les petits pêcheurs n'ont pas d'encornet frais ils ne peuvent aller en pêche, tandis qu'avec le frigorifique ils seront sûrs de ne jamais manquer de boëtte.

Après cet exposé, un peu long, j'en conviens mais qui était nécessaire, j'espère arriver à convaincre tous les St-Pierrais de l'utilité absolue d'avoir un frigorifique.

Il faut également envisager la création de cet établissement à un autre point de vue.

Lorsque par les moyens indiqués plus haut, qui sont l'expression de l'opinion de quantité de gens très compétents, nous aurons pu nous procurer de la boëtte, j'ai la certitude que de nombreux pêcheurs américains et de la Nouvelle Ecosse, fréquenteront notre port pour y faire leur approvisionnement.

Cette certitude est basée sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'honorable consul des Etats Unis et résulte de ses rapports et entretiens avec les capitaines pêcheurs qu'il a eu occasion de voir. Je pense aussi qu'un certain nombre de pêcheurs métropolitains viendraient également à St-Pierre s'ils avaient la certi-

tude de s'y procurer de la boëtte fraîche.

Ceux qui à St Pierre sont opposés à l'établissement d'un frigorifique (*je sais très bien pour quelles raisons*), ne vont pas manquer de dire que je dors la pilule et que je vois tout en rose.

Je n'exagère rien et je prétends que tout ce que j'ai avancé est absolument réalisable; mais pour cela il faut avant tout de l'entente, savoir s'organiser. Je ne doute pas qu'à St-Pierre on y arrive, si on veut s'en donner la peine.

Il faut se remuer, agir et faire agir sans quoi, et pour cela nous sommes tous d'accord, c'en est fini de la Colonie.

A. SALOMON

## Députation, Délégation

Paris le 13 Mai 1906

A Monsieur le Directeur Gérant du journal « LA FRONTIERE DU SUD OUEST » BIARRITZ.

Monsieur le Directeur,

Le courrier des Iles St Pierre & Miquelon m'apporte le numéro du Journal « LE RÉVEIL ST PIERRAIS » du 21 Avril 1906.

Lire le « RÉVEIL ST-PIERRAIS » et, dans cette feuille, l'article de « Comicus » de la « Frontière du Sud Ouest », c'est un acte méritoire, surtout quand on vit à Paris où les journaux de toutes sortes abondent.

Je ne savais pas, Monsieur le Directeur, avoir eu les honneurs de votre journal; et il a fallu que cette nouvelle me vint de St-Pierre & Miquelon pour constater qu'un « Drôle » qui se nomme « Comicus » m'avait pris à partie dans la « Frontière du Sud Ouest », à une date que je ne saurais préciser mais qu'il vous sera facile de retrouver. L'article qui me vise est intitulé, d'après le Réveil St Pierrais du moins, « Canard en baudruche ou Morue en goquette ».

M. Comicus, qui m'a tout l'air d'un homme titubant, a voulu étaler sa belle prose, faire de l'esprit et en verser sur moi le trop plein; je n'aime pas l'esprit à ce degré. Comme mon « Drôle » n'écrit pas pour me faire plaisir, il ne m'en voudra pas, je l'espére de ne pas savourer sa prose dont l'esprit domine et fait chanceler le reste.

Il désire savoir pourquoi je n'ai pas briqué les suffrages des électeurs de la 2<sup>me</sup> circonscription de Bayonne. Il désire le savoir — l'indiscret — et il ne me met pas en mesure de lui répondre, en temps et lieu en me faisant lui-même, parvenir la demande.

ECHEC ELECTORAL ! ECHECS ELECTORAUX ! Mes adversaires, — Grands tailleurs de veste — m'en ont souvent prédit et les malheureux ont toujours été blackboulés ! Quatre fois, je me suis présenté devant les électeurs, et, quatre fois, j'ai été brillamment élu, tant pour le Conseil Général que pour la délégation au Conseil Supérieur des Colonies.

Laissons donc de côté la considération mesquine d'un échec électoral probable ou certain.

Monsieur Comicus ignore sans doute qu'il y a, dans le Parti Républicain démocrate libéral, une méthode à observer et dont on ne devrait jamais se départir: un républicain démocrate libéral ne doit pas se présenter contre un autre Républicain démocrate libéral.

Pourquoi, en effet, diviser les forces d'un collègue électoral qui voit, pense et agit comme un seul homme?

Cette division ne saurait être profitable qu'aux ennemis de la République, c'est-à-dire aux sectaires, casseroles-démagogues, partisans du chambardement général et de la Révolution mondiale,

La 2<sup>me</sup> circonscription peut-elle être mieux représentée à la « chambre » que par l'honorable M. Guichené, un Républicain démocrate libéral ? —

M. Guichené n'inquiétera personne pour ses opinions religieuses.

M. Guichené combattrra la délation, le désordre, la guerre civile et travaillera constamment pour la Grandeur d'une République de Liberté d'Égalité, de Justice et de Fraternité, République rêvée par nos ainés et que nous désirons tous.

Voilà, Monsieur Comicus, une des raisons pour lesquelles je n'ai pas briqué les suffrages des électeurs de la 2<sup>me</sup> circonscription. Cela doit vous suffire.

Lorsque M. Guichené sera Sénateur ou se retirera de la politique militante, je serai alors probablement candidat dans notre cher pays Basque.

Nous nous retrouverons donc, je l'espère, Monsieur Comicus ! Mais armez vous

bien d'ici là et ne venez pas sur le champ de bataille avec votre «épingle libératrice» seulement, à la main.

Je suis quelque peu habitué à lutter et je ne m'effraye pas au moindre bruit.

Quand on a fait de la politique dans les Colonies, où les luttes sont âpres et violentes, on peut s'aligner sans sourciller avec un «Comicus», sortirait-il de Rome ou d'Athènes.

Quant à la fameuse interpellation *relative* du commis voyageur en socialisme d'exportation Constans, à laquelle M. Comicus fait allusion, vous la trouverez reproduite *en entier* dans *mon journal*, «LA VIGIE» du 5 Avril 1906 que je vous adresse sous ce pli.

Rien n'a été supprimé du fameux discours —mélodrame— «du Pipelet des Banes de Terre-Neuve».

J'ai tenu à livrer à la publicité dans «LA VIGIE», journal de démocratie sociale des Iles St Pierre & Miquelon, toutes les attaques dont j'ai eu l'honneur d'être l'objet, pour que tout le monde puisse juger de leur valeur, de leur bonne foi et de leur portée. Si les amis de Comicus n'en ont pas eu connaissance, j'offre de leur envoyer gratuitement la Vigie, où ils pourront lire, tout au long, — pour rien, car ça ne vaut pas cinq centimes — l'avortement du farouche socialiste unifié Paul Constans qui ne peut me pardonner — c'est dommage! — de l'avoir traité de *forban*.

Je mets aussi à la disposition de Comicus, — pour le cas où il tiendrait à éclairer sa religion, tous les numéros de la Dépêche Coloniale du 1<sup>er</sup> Mars qu'il voudra, ainsi que les copies des lettres que j'ai adressées au Citoyen Constans, les 28 Février et 16 Avril 1906.

Prière d'insérer.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes civilités.

Louis LEGASSE

Délégué des Iles St Pierre & Miquelon

Au Conseil Supérieur des Colonies.  
Républicain, démocrate indépendant.

## Affaire Eclairage électrique

A propos de notre compte rendu de la session du Conseil Municipal du mois dernier, voilà ce pauvre Réveil qui part encore une fois en guerre contre M. Louis

Légasse et qui voudrait nous faire avaler ni plus ni moins que si M. Thélot ne fait pas de brillantes affaires avec l'entreprise de Lumière Electrique, la faute en est au dit Légasse et pas à d'autres.

Or, en septembre 1904, M. L. Légasse partit pour France et dès qu'il eut les billets tournés on apprit avec surprise que M. Thélot venait d'acheter l'entreprise de Lumière Electrique.

Quelques jours après cette vente, pendant une conversation avec un ami de M. Thélot, à qui nous exprimions notre étonnement de voir ce dernier se lancer dans une affaire aussi hasardeuse, et qui n'avait jusqu'à présent rapporté que des pertes aux propriétaires; nous fûmes bien étonnés d'apprendre que M. Thélot comptait faire rendre à l'éclairage électrique de fort beaux bénéfices.

Il nous fut alors facile d'avoir le clef de l'énigme. Les amis de M. Thélot avaient tout simplement attendu le départ de M. Légasse pour lui jouer ce qu'ils croyaient être un bon tour car ils pensaient, nous n'en doutons pas, que si l'Eclairage électrique ne rapportait que des pertes à la société, M. Légasse devait y faire des petits bénéfices.

Depuis, il a fallu déchanter et M. Thélot malgré tout son travail et toute son énergie n'a pu arriver à changer la situation, ce n'est en effet un mystère pour personne que lui aussi perd de l'argent avec cette entreprise.

Et aujourd'hui on insinue que c'est M. Légasse et ses amis qui en sont la cause. Quel cynisme!

Avec sa mauvaise foi habituelle, le Réveil fait un reproche à M. Légasse d'avoir fait placer quatre lampes pour éclairer les abords de son habitation.

Il paraît que ces lampes sont peu ordinaires car à en croire le Réveil elles ne rendent de services qu'à M. Légasse seul, et les passants qui circulent le soir sur la route n'en profitent pas.

Du reste, il est inutile que notre confrère se démanche tant au sujet de ces lampes car nous lui apprenons, s'il ne le sait pas, que depuis plus de trois mois elles ne fonctionnent plus et par conséquent n'éclairent rien du tout ni personne.

La Morue Française dont M. Louis Légasse est à St Pierre l'Administrateur délégué arme trente goëlettes, plusieurs na-

vres métropolitains, elle affrète 25 ou 30 long courriers tous les ans.

Au cours de l'année, les équipages de ces navires ont besoin de venir le soir aux cales et aux habitations de cette Société.

Et c'est le Réveil qui reproche à M. An-goulvant d'avoir fait éclairer ce quartier si fréquenté, afin d'éviter les accidents.

Faut-il être privé de tout espèce de bon sens pour dire des absurdités pareilles.

La Municipalité en imposant à M. Thélot une retenue de 1500fr. pour mauvaise exécution de son contrat, n'a fait que son devoir, elle administre les deniers publics et si elle n'avait pas agi comme elle l'a fait, les électeurs eussent été en droit de lui reprocher de gaspiller leur argent. Si la municipalité Mazier en avait fait autant elle n'aurait pas été chassée de la Mairie en laissant 38.260.45 de dettes.

## REMERCIEMENTS

La petite Vigie remercie le Réveil de sa délicate attention.

Pour une fois cependant son service d'informations, si bien fait d'habitude, par ses casseroles ordinaires, a été complètement en défaut; Petite Vigie n'a jamais été malade.

La petite Vigie n'a ni les moyens ni le temps de se payer le luxe d'un service dit d'informations, c'est donc de ses propres yeux qu'elle a pu constater avec peine que son confrère le Réveil est atteint tous les samedis d'une crise aiguë de LEGASSITE, il suffit de lire ses articles pour se rendre compte de la gravité du mal.

Pour ne pas être en reste de prévenances avec notre confrère nous lui conseillons le remède ci-après:

Acheter un litre d'huile de bras et s'en frotter souvent un peu partout, afin de rendre la souplesse aux membres ankylosés par l'habitude de ne rien faire.

Se faire épiler souvent la paume de la main du poil qui persiste à y pousser.

Nous ne garantissons pas l'efficacité du remède, mais il ne coûte pas beaucoup de l'essayer.



## LE PAYS DES FIANCÉES QUI PLEURENT

Saint-Pierre-Miquelon... petite France lointaine, perdue et un peu oubliée là-bas dans l'Amérique du Nord, entre trois rochers sauvages, couverts de neige ou de brume, et qu'entourent, en mugissant, les vagues tourmentées de l'Océan presque toujours furieux... faubourg maritime qu'on dirait détaché de Granville, de Brest ou de Bordeaux par une tempête fantastique d'avant nos âges... pays d'hospitalité large et généreuse où des armateurs Basques, Normands et Bretons sont venus fixer leurs intérêts et leur foyer... pays, hélas! des jeunes veuves en deuil et des fiancées, toujours inquiètes, qui font des vœux au bon Saint-Yves pour le proche retour de leur *promis* parti sur le *Banc*..., étroite et douce patrie des *terr'neuvas*, vaillants matelots, assez taciturnes d'ordinaire, mais bruyants et fous comme des enfants échappés, sitôt qu'un verre de bitter a toqué leur tête et qu'un air d'accordéon fait retomber, en cadence, leurs lourdes bottes ferrées... port d'attache d'où s'en vont, chaque avril, pour la pêche à la morue, des centaines de goëlettes toutes gracieuses avec leurs voiles bien blanches qu'enfle le vent, leur drapeau tricolore au sommet du grand mât et leur mousse qui chante dans les cordages suspendus...

Saint-Pierre-Miquelon... ville active, intéressante, pittoresque extrêmement, et surtout patriote avec peut-être, le goût du panache...

Saint-Pierre-Miquelon... (puisqu'il faut tout dire) ville de danse, de fiançailles précoces, de rêveries amoureuses et de jolies filles...

Isolés du continent! ne recevant des nouvelles de France que tous les quinze jours, les Saint-Pierrais vivent d'une vie presque autonome; vie charnante, en vérité, qui rappelle les tranquilles habitudes de nos familles du vieux temps passé.

L'hiver c'est la bonne saison... saison des mariages et des lunes de miel. La pêche

est finie. Les goëlettes désarmées semblent une forêt de mûres dans le barachois. Les jeunes pêcheurs revenus taquinent les petites Saint-Pierraises délicieusement coquettes, avec leur long manteau fourré et leur béret blanc piqué d'une épingle d'or. La neige qui tombe à gros flocons et le ciel si bas raccourcissent encore les jours. Alors, au coin du feu, dans ces maisons de bois, surprises de confortable, commencent les longues veillées. Oh! les veillées joyeuses! Il y a du cidre doux que les voiliers de Saint-Malo ont apporté, et aussi des châtaignes mûres. Les vieux racontent des histoires, les marins disent des douceurs à leur ménagère docile, et les amoureux font danser leur *bonne amie*, Cependant qu'au dehors, la mer houleuse déferle, avec fracas, ses vagues méchantes sur le rivage sonore.

Et puis, mars arrive. Les jours grandis- sent. Le port se réveille de son engourdissement hivernal, secoue son épais manteau de neige et reprend son activité fiévreuse. Tout le monde travaille à l'armement.

Vers la fin du carême, on célèbre à l'église le *départ des Marins*, grande fête patriotique et religieuse, pleine d'entrain populaire, et cependant, où l'on sent peser, malgré la joie tapageuse, une sorte d'angoisse et d'indéfinissable tristesse.

Ils sont partis les *terr'neuvas*...

Oh! les dernières veillées maintenant silencieuses! les dernières nuits sans sommeil, les derniers rendez-vous sur la route du cap à l'aigle, le long de la grève nocturne, les définitifs serments d'amour, la suprême étreinte et, peut-être pour toujours, l'adieu cruel.

Par une bonne brise, ils sont partis...

Là bas, de l'autre côté de l'*Île aux Chiens*, les voiles blanches, une à une, disparaissent dans les lointains fluctuux.

Et parfois le soir, à la tombée de la nuit, quand la mer démontée hurle sa plainte plus douloureusement et que, dans le brouillard, le *cornet à brume* du phare de Gallantry se fait entendre lugubre comme un glas, on devine des femmes, agenouillées au calvaire de la montagne, pour ac-

complir un vœu sans doute, et aussi, je crois, pour envoyer vers les goëlettes dématées par la tempête, aux chers *aimés* qui ne reviendront plus, un baiser fidèle, avec toute leur pensée...

ALPH. P.-B.

## A vendre pour cause de départ

Un excellent piano

Ameublements de Salon, de salle à manger et de chambre à coucher.

Services de verrerie et de porcelaine.

## OCCASION EXCEPTIONNELLE

Une maison, sise rue des Miquelonnais mise à prix..... 6.000 fr  
payables par annuités de 400<sup>f</sup> pendant 45 ans sans intérêts.

S'adresser à P. M. Eon, à son domicile, ou à son bureau quai de la Renrière.

## AVIS

### On demande une bonne

S'adresser au bureau du Journal

### Ferme "Robinson"

### appartements à louer

S'adresser au bureau du Journal

## AVIS

Les créanciers de M.M. S. M. Légasse neveu et cie sont invités à produire leurs comptes au bureau de la " Morue Française " au plus tard le 30 Juin prochain.

Passé ce délai il ne sera effectué aucun règlement.

St-Pierre le 18 Mai 1906

Le Gérant Fernand Dotsabide

Imp. LA VIGIE